

Cochevis huppé, *Galerida cristata* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Alaudidés.

Description de l'espèce

Alouette de taille moyenne, de couleur générale brun terreux à sable assez uniforme. Les plumes de la calotte forment une huppe pointue visible en permanence et en toutes circonstances. La poitrine est marquée de stries brunâtres plus ou moins nettes selon les individus et selon la saison (elles sont plus nettes au printemps lorsque le plumage est usé). Les côtés de la poitrine et le haut des flancs sont teintés de roux. Le dessin de la face (sourcil et joues) est peu marqué. La queue est courte. Le bec est long et apparaît arqué. En vol, les couvertures sous-alaires sont légèrement teintées de roux et il n'y a pas de contraste entre le croupion et les couvertures sus-caudales qui sont d'un gris-brunâtre terne, les rectrices externes sont rousses, les autres noires. Les juvéniles ont la huppe nettement plus courte et moins pointue. Le dessus est plus brun que celui des adultes et moins rayé, le dessous plus pâle avec les marques de la poitrine moins nettes. Le dessus de la tête, la nuque et le dos sont marqués de points blancs. La mue post-juvénile est complète et commence dès le mois de juin. Après la mue, les jeunes ne peuvent plus être distingués des adultes.

A l'envol, le Cochevis huppé lance généralement trois notes sifflées. Le chant est émis soit du sol soit en vol, assez haut dans le ciel. C'est une succession de notes beaucoup plus saccadée que celle de l'Alouette des champs *Alauda arvensis* (JCR, CD3/pl.39).

Longueur totale du corps : 17 à 19 cm. Poids : 38 à 52 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Les difficultés d'identification sont importantes avec deux autres espèces. L'Alouette des champs a le menton et la gorge légèrement rayés, une huppe pas toujours apparente, les rectrices externes blanches, les couvertures sous-alaires grises. Cris et chant diffèrent aussi.

La distinction avec le Cochevis de Thékla *Galerida theklae* nécessite d'excellentes conditions d'observation et une bonne expérience des deux espèces. Le bec du Cochevis de Thékla est plus court et généralement plus droit. Le masque facial est plus contrasté avec notamment un net et large cercle orbital clair ; la huppe est assez touffue et courte ; les couvertures alaires et le dos sont brun/olivâtre ; la poitrine est marquée par des stries très sombres et très nettes, contrastant sur un fond clair ; enfin, en vol, il est possible d'observer les sous-alaires de couleur crème et les sus-caudales rousses [3 ; 4]. La détermination par le chant, est, elle aussi, peu aisée. Le chant paraît cependant plus flûté chez le Cochevis de Thékla.

Répartition géographique

Le Cochevis huppé habite de façon plus ou moins continue depuis le sud du Maroc jusqu'à la Corée au sud de la taïga, y compris une grande partie du nord de l'Inde. Il atteint même pratiquement l'Equateur en Afrique de l'Est. En Europe, cette espèce est commune en Espagne (où les effectifs sont proches du million de couples), ainsi qu'en Bulgarie, Italie et Roumanie [bg30]. Si elle se reproduit sur les îles de la Méditerranée orientale (Crète, Rhodes par exemple), elle est absente de celles de la Méditerranée occidentale, exception faite de la Sicile [bg7].

De très nombreuses sous-espèces ont été décrites, mais seule la sous-espèce nominale *Galerida c. cristata* se reproduit dans notre pays.

L'espèce est considérée en France comme strictement sédentaire, mais en fait, on manque cruellement d'informations sur d'éventuels mouvements. De rares individus bagués à l'étranger (Suède, Belgique) ont été retrouvés en hiver dans le sud-ouest de notre pays. Le Cochevis huppé est répandu et commun localement dans les départements du littoral méditerranéen, de l'Ouest varois aux Pyrénées ainsi qu'en Vaucluse et dans le sud-ouest de la Drôme. On le rencontre aussi non rarement depuis le département du Nord jusqu'aux Landes dans une étroite bande qui englobe la Picardie, l'Île-de-France, le Centre, le sud des Pays de la Loire et en Poitou-Charentes. Il habite aussi la vallée de la Garonne jusqu'aux environs de Toulouse, cette dernière population et la population méditerranéenne étant peut-être en contact par le seuil du Lauragais. De petites populations isolées existent encore en Bretagne, Alsace et Lorraine. Il est absent de la Corse [bg19].

Biologie

Écologie

Le Cochevis huppé est une espèce de basse altitude qui, en France, atteint 700 m en Vaucluse, 800 m en Aveyron et jusqu'à 1300 m dans les Pyrénées-Orientales. Dans notre pays, on le trouve dans plusieurs types d'habitats qui ont en commun une végétation assez clairsemée, un sol peu accidenté et plutôt sec. La plus grande partie des effectifs se reproduit dans les zones agricoles des régions méditerranéennes, surtout dans les vignobles (où il peut atteindre des densités de 1,8 couples/10 ha [5]), mais aussi dans les labours, les céréales peu denses et les cultures de lavandin. Dans la région d'Apt (Vaucluse), il apprécie particulièrement les zones agricoles où les cultures herbacées

représentent entre 50 et 75% de la superficie, au point de s'y trouver presque systématiquement (94% des cas d'après Olioso). Cette fréquence n'atteint plus que 48% dans les stations où la vigne est dominante [bg50]. Il fréquente également les dunes, quelques garrigues très dégradées, les jeunes friches ainsi que quelques îlots de galets des grandes rivières (Durance, Allier...). Assez curieusement, il est très rare en Crau où on ne le trouve pas dans la steppe proprement dite mais uniquement dans des zones anthropisées (alentours des bergeries, carrières, bords de canaux [6]). C'est surtout dans cette dernière catégorie de milieux qu'on peut aussi le rencontrer dans les autres régions françaises, toits en terrasse, parkings de supermarché, gares, remblais et friches industriels, lotissements.

Comportement

Le Cochevis huppé est présent toute l'année sur les sites de reproduction. Il est très actif durant la journée et se manifeste très tôt le matin, souvent dans l'heure qui précède le lever du soleil. Il recherche sa nourriture au sol en marchant rapidement. Les populations des milieux périurbains semblent manifester un comportement moins farouche que celles nichant en milieu naturel. Contrairement aux autres espèces d'alouettes de notre pays, le Cochevis huppé n'est pas très sociable et forme rarement des bandes importantes, que ce soit en saison de reproduction ou en période hivernale. De plus, il ne se mêle pas souvent aux autres alouettes. Si en saison internuptiale, sur les sites d'alimentation, il voisine parfois avec des troupes d'Alouettes des champs, il ne se joint pas au groupe lors d'un envol causé par un dérangement.

Reproduction et dynamique de population

Dans le sud de la France, les premiers chants complets sont entendus dès les premiers jours de mars. Le nid est construit au sol, à l'abri d'une touffe d'herbe ou d'une grosse pierre, rarement à complet découvert. La femelle seule construit en quatre jours environ, une coupe de fibres végétales, de crins et parfois même en partie de papier [bg72]. Les premières pontes commencent aux derniers jours de mars, puis s'étalent pour l'essentiel en avril. Si la première nichée est menée à bien, la femelle effectue une seconde ponte en juin-juillet. En cas de prédation ou de destruction, une ponte de remplacement peut intervenir, au détriment, en général, d'une seconde ponte. Les quatre œufs sont couvés par la femelle seule (ou très épisodiquement par le mâle) pendant environ deux semaines. Les jeunes, nourris par les deux parents, restent une dizaine de jours au nid mais peuvent y retourner pour se faire nourrir après l'avoir quitté. Ils ne sont aptes à voler qu'au bout de deux semaines. On ne dispose d'aucune donnée sur la dynamique de population en France. Ailleurs dans l'aire de répartition de l'espèce, le succès reproducteur varierait entre 50% et 62% [bg7], mais il pourrait être aussi beaucoup plus faible.

Régime alimentaire

La base du régime alimentaire du Cochevis huppé est constituée de petites graines recueillies soit au sol, soit directement sur les plantes basses, très rarement par un bref vol sur place. Durant la belle saison, l'espèce consomme aussi beaucoup d'invertébrés qui représentent dans certaines régions plus de 50% des aliments ingérés. Ceux-ci sont parfois poursuivis et capturés en vol. Les oiseaux vivant en milieu urbanisé consomment aussi des détritux, particulièrement des miettes de pain.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) (Cor. 16.212)

2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (Cor. 16.221 à 16.227)

2210 - Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae* (Cor. 16.223)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La plus grande partie des effectifs est présente dans des zones anthropisées, donc le plus souvent hors de tout espace protégé. L'espèce occupe cependant quelques réserves naturelles comme la Camargue ou certaines dunes du Nord-Pas-de-Calais.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est évaluée entre 3,6 et 7,6 millions de couples. Elle serait actuellement globalement stable mais étant donné qu'elle n'a pas retrouvé le niveau antérieur à son déclin dans les années 1970-1990, son statut de conservation est encore estimé défavorable [bg2].

En France, avec une population estimée à 10 000-40 000 couples [bg2], le Cochevis huppé est considéré en déclin [bg53]. Comme dans plusieurs pays européens situés au nord-ouest de l'aire de répartition, il connaît une régression sensible de ses effectifs et une contraction de son aire de répartition. Après une expansion importante au XIXe siècle, il était encore bien présent en Bretagne dans les années 1920 mais dans cette région, le déclin s'est amorcé dès les années 1930 et a été ensuite particulièrement bien suivi [1]. En 1950, la population était évaluée à environ 400

couples dont la moitié en Loire-Atlantique. Elle était inférieure à 50 couples à la fin des années 1990. Une diminution comparable a été notée en Alsace, Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France. La disparition de l'espèce a même été signalée dans des départements comme le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire ou le Jura. La régression se fait également sentir en région méditerranéenne. C'est ainsi que dans la région d'Apt (Vaucluse), où 80 couples avaient été recensés en 1976, il en restait moins de 40 en 2003 [HAMEAU & OLIOSO, inédit].

Menaces potentielles

On lit souvent que la forte diminution des effectifs du Cochevis huppé est liée à la disparition des chevaux et de leur crottin apprécié. Si cette explication est peut-être plausible en milieu périurbain, elle est invraisemblable pour ce qui concerne les populations vivant en dehors de ces milieux.

Dans les zones périurbaines, les dérangements sont particulièrement fréquents et la prédation par les chiens, chats, rats très importante. Comme cela a déjà été signalé à Bâle [2], la reproduction dans ce type de milieu est le plus souvent désastreuse. Ces zones sont très instables du fait des modifications importantes qu'elles peuvent subir d'un jour à l'autre : goudronnage, construction, etc. Il en est de même des carrières en activité. De plus, dans ce dernier cas, ces sites une fois désaffectés, sont le plus souvent réaménagés en base de loisirs très défavorables à la reproduction de la quasi-totalité des espèces nichant au sol.

Propositions de gestion

Dans les régions où le Cochevis huppé est encore suffisamment commun, la conservation des populations passe par une valorisation des pratiques agricoles extensives et l'évolution des pratiques quant à l'utilisation des traitements chimiques notamment liés au désherbage. Par exemple, dans les zones viticoles méridionales, le désherbage total des parcelles serait à éviter. Cette évolution des pratiques doit s'accompagner de l'identification des conditions précises de mise en œuvre, du suivi de ces pratiques et de leurs impacts, de la réalisation d'études sur les conséquences des différents types de pratiques agricoles sur les populations.

Concernant les populations périurbaines, un effort de concertation avec les services concernés (équipement, services techniques municipaux, gestionnaires d'espaces) doit impérativement être entrepris en amont des projets de manière qu'une zone d'habitat favorable à l'espèce puisse être éventuellement épargnée et que les opérations techniques (entretien des espaces verts, constructions) s'effectuent en dehors de la période de reproduction.

Études et recherches à développer

Le manque d'études sur cette espèce dans notre pays est flagrant et l'on ne dispose guère d'informations sur sa biologie et son écologie. On ne sait même pas quelle est la part de la population française de l'espèce qui occupe les zones périurbaines. A-t-elle une réelle importance sur le plan national ?

A brève échéance, trois types de recherches sur la dynamique de la reproduction de l'espèce permettraient de mieux comprendre son écologie et d'envisager son avenir :

- la comparaison des populations périurbaines et rurales
- la comparaison en milieu rural de secteurs d'étude différents quant à l'évolution des pratiques agricoles (traitements chimiques intensifiés, déprise entraînant un reboisement).
- l'étude de l'évolution du milieu dans des populations stables pour en tirer des enseignements applicables à d'autres zones où l'espèce est apparemment plutôt en difficulté.

Bibliographie

1. ANNEZO, J.P. (1990).- Le Cochevis huppé *Galerida cristata* en Bretagne : une population marginalisée. *Ar Vran* 1: 14-21 et 43-75.
2. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1985).- *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 10 : Passeriformes (Teil 1). Alaudidae-Hirundinae*. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden. 507 p.
3. GONIN, J. (2002).- *Le Cochevis de Thékla (Galerida theklae) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie / écologie*. Rapport de 1ère année. LPO Aude & GOR. 14 p.
4. GONIN, J. (2004).- *Le Cochevis de Thékla (Galerida theklae) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie / écologie*. Rapport d'activité 2003. LPO Aude et GOR. 22 p.
5. OLIOSO, G. (1980).- L'avifaune nicheuse d'une zone agricole de Provence. *Le Bièvre* 2: 1-11.
6. OLIOSO, G., BENCE, P., BOUTIN, J., CHEYLAN, G., DHERMAIN, F. & BERGIER, P. (1983).- Les passereaux nicheurs des coussous de la Crau. *Biologie-Ecologie méditerranéenne* 10: 107-118.